

# Salaires 2008 Spécial RU

11 février 2008

Les négociations salariales 2008 ont apporté quelques nouveautés pour le personnel Agent de Maîtrise - Responsable d'Unité.

Force Ouvrière s'en félicite et voit enfin la reconnaissance de l'encadrement de terrain dont la charge de travail ne cesse d'augmenter !

## Du concret

- ❖ Mise en place d'un salaire minimum pour les RU de coefficient 255 qui est fixé à 1 880€ à effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008
- ❖ La nomination Maîtrise interviendra au maximum 15 mois après le passage en Assessment Center (centre d'évaluation). Celle-ci se traduira par une revalorisation individuelle du salaire de base qui ne pourra être inférieure à 800€ annuel, hors AG.

*Si vous êtes concernés par une de ces nouveautés et que vous ne retrouvez pas cette évolution sur votre fiche de paie, n'hésitez pas à contacter un délégué Force Ouvrière qui prendra en compte votre problème pour y apporter une réponse.*



## Prime de Maîtrise

*Le montant de cette prime est fixé à 75€ (près de 20% d'augmentation depuis 2003) avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2008.*

Concernant les techniciens ou ouvriers :

- Ceux mis en poste d'Agent de Maîtrise, suite à leur passage en Assessment Center, bénéficieront de cette prime.
- Ceux qui sont amenés occasionnellement à remplacer un Agent de Maîtrise, sur une période continue au moins égale à 10 jours, percevront une prime exceptionnelle d'un montant équivalent à cette prime au prorata du temps de remplacement



**Une évidence pour Force Ouvrière :**

**Donner les moyens au personnel d'encadrement pour remplir sa mission le mieux possible, cela passe par un salaire convenable.**



Force Ouvrière agit et obtient des avancées réelles en monnaie sonnante. N'hésitez pas à contacter un délégué FO si le besoin s'en faisait sentir.

**FO pour tous,  
tous pour FO !!!**



[www.fo-psa-mulhouse.com](http://www.fo-psa-mulhouse.com)